

JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

LES ESPÈCES DANGEREUSES OU INDÉSIRABLES (2/2) : LA FLORE



Quelles sont les espèces considérées comme allergènes, toxiques, invasives et vectrices de maladies?
Comment les repérer, quelles techniques adopter au jardin pour s'en prémunir ?

ENJEUX SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

- Les plantes allergènes sont des plantes qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les sujets sensibles. Le potentiel allergisant est spécifique à chaque plante : plus il est élevé, plus la quantité de pollen nécessaire pour provoquer une réaction allergique est faible.
- Les plantes toxiques sont des plantes qui peuvent occasionner des lésions, internes ou externes, à l'organisme humain ou animal en cas de contact ou d'ingestion d'une quantité relativement faible de graines, de racines, de feuilles, de fruits ou de sève. Les plantes phototoxiques entraînent une sensibilisation de la peau aux rayons du soleil.
- Les plantes invasives sont des plantes non indigènes, capables de coloniser rapidement un milieu et qui deviennent donc nuisibles à la biodiversité autochtone des écosystèmes. Elles peuvent par ailleurs être directement nuisibles pour la santé (toxiques, irritantes ou allergènes).

ESPÈCES INVASIVES **I** ALLERGÈNES **A** OU TOXIQUES **T**



M Mattéi espaces verts - VDL



© C Laurent espaces verts - VDL



© C Laurent espaces verts - VDL

I **RENOUÉE DU JAPON**
A propagation très rapide et avec un développement végétatif exubérant, elle étouffe rapidement toute autre forme de végétation. Elle affectionne les zones humides et bords de cours d'eau. Particulièrement difficile à éliminer, un simple débris de rhizome redonne très vite un bosquet tout entier.
Lutte : épuiser progressivement la plante en coupant systématiquement les repousses, éliminer avec soin tous les résidus végétaux.

T **DATURA SAUVAGE - (STRAMONIUM)**
De la famille de la tomate, parfois utilisé en ornement pour sa floraison, le genre datura est très toxique, notamment ses graines très riches en alcaloïdes.
Lutte : à dispersion rapide, il est indispensable d'arracher ses repousses dès leur découverte.

T **LAURIER ROSE**
Le laurier rose (*Nerium oleander*) est toxique par passage transcutané et ingestion directe. Même l'eau d'un vase ayant contenu du laurier est toxique. Le principal danger est de le confondre avec le laurier sauce (*Laurus nobilis*), très répandu et utilisé en cuisine comme aromatique.

T **RAISIN D'AMÉRIQUE**
Phytolacca americana est une espèce herbacée qui présente des baies noires toxiques pour l'Homme. Invasif, il est classé « peste végétale » par l'Union International pour la Conservation de la Nature.

En partenariat avec :



Et encore d'autres espèces exotiques invasives (liste non exhaustive)... :

Impatiens glandulifera (la balsamine de l'Himalay très présente en bord de Rhône), *Bidens frondosa* (le bidens feuillé), *Acer negundo* (l'érable negundo) et *Ailanthus altissima* (l'ailante), les Erigerons (*Conyza canadensis* et *Conyza sumatrensis* en premier chef, *Conyza bonariensis* moins fréquent) et autres Galinsoga (*quadri radiata* et *parviflora*), les asters américains (plusieurs espèces et groupes hybrides), colonies très importantes un peu partout, surtout en bords de fleuves, *Senecio inaequidens* (le sénécion du Cap), de plus en plus présent en ville, mais s'étend rapidement partout ailleurs, *Buddleja davidii* (l'arbre aux papillons), arbuste pionnier très invasif qui recouvre la moindre friche...

Autres espèces endémiques à éviter en raison de leur fort potentiel allergisant : noisetiers, bouleaux, les graminées, etc.

Une notion importante dans la reconnaissance des plantes allergisantes est celle de la pollinisation, elle peut être entomophile (transport du pollen par les insectes) ou anémophile (transport par le vent). Ces dernières sont les plus allergisantes.

En présence de polluants atmosphériques, et lorsque la température et le taux de CO₂ s'élèvent, les pollens deviennent plus allergisants. Ils peuvent aussi pénétrer plus profondément dans les bronches. Ce qui laisse craindre que les allergies deviennent plus fréquentes, et aussi plus sévères. **Si on ne peut raisonnablement pas interdire toutes les plantes allergènes, le principe de prévention est bien de miser sur la diversité végétale pour atténuer les effets des plus néfastes.**



AMBROISIE

L'Ambrosia artemisiifolia

Potentiel allergisant : **Fort**



D'origine nord-américaine, provoque des troubles sévères (rhinite, conjonctivite, urticaire, asthme) chez les personnes allergiques. Sa vitesse de propagation couplée au réchauffement climatique et à l'augmentation du taux de CO₂ dans l'air pourrait multiplier par 4 la concentration de ses pollens d'ici 2050.

Lutte : arracher avant floraison

© Samuel Merle VDL/ DEU

LE POTENTIEL ALLERGISANT

L'allergie au pollen dépend de plusieurs facteurs : La quantité de pollens dans l'air, la sensibilité des individus et le potentiel allergisant de chaque plante.

Espèces à faible potentiel allergisant : Elles peuvent être présentes sans restriction dans les haies de mélange, car il faut une très grande concentration d'espèces à faible potentiel allergisant pour provoquer une réaction allergique.

Espèces au potentiel allergisant moyen : il faut éviter qu'elles constituent l'espèce la plus importante de la haie.

Espèces à fort potentiel allergisant : un ou deux plants peuvent être présents, au-delà le risque d'allergie sera important.

Source Réseau National de Surveillance Aérobiologique

Autres problèmes sanitaires véhiculés par les plantes...

Certaines maladies notamment des cultures vivrières se propagent très vite par le biais de végétaux atteints. C'est le cas par exemple du feu bactérien, une maladie qui touche certains arbres et arbustes (aubépine, certaines variétés de pommiers et poiriers, Cotoneaster, Pyracantha) et entraîne leur dépérissement rapide. Pour y faire face, un arrêté interdit leur plantation depuis 1994 et la déclaration de tout sujet malade est obligatoire au service régional de l'alimentation. Renseignez-vous donc bien avant tout projet de plantation de haie ou d'arbre fruitier.

JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

LES ESPÈCES DANGEREUSES OU INDÉSIRABLES (2/2) : LA FLORE



LES RÈGLES DE JARDINAGE À RESPECTER

PRÉVENTION FACE AUX PLANTES TOXIQUES

- Essayez de connaître le nom des plantes de votre maison, de votre jardin et de votre quartier
- Ne consommez que des végétaux que vous savez identifier sans doute possible
- Éduquez les enfants à ne pas toucher et porter à la bouche des substances inconnues
- Achetez de préférence des plantes non toxiques, elles sont heureusement plus nombreuses que les plantes toxiques.
- En cas d'échange sur une bourse aux plantes, bien s'assurer de l'identité des plantes récupérées
- Utilisez toujours des gants pour jardiner et ne vous frottez jamais les yeux.

POUR EN SAVOIR EN PLUS

Pour connaître les principales **essences allergisantes** : voir calendrier pollinique en Rhône-Alpes et dans la vallée du Rhône sur :

<http://www.pollens.fr/accueil.php>

<http://www.pollens.fr/les-bulletins/>

<http://www.air-rhonealpes.fr/site/>

Lutte contre l'ambroisie :

Arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 20 juillet 2000 et arrêté municipal du 26 avril 1995

<http://www.prse2-rhonealpes.fr/Presentation/>

<http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/.pdf>

<http://www.ambroisie.info/>

<http://www.rhone.fr/ambroisie>

CONTACTS

Direction de l'Écologie Urbaine / eco-urb@mairie-lyon.fr / 04 72 83 14 00

Agence Régionale de Santé / 241 rue Garibaldi CS 93383 69418 Lyon Cedex 03 / Tel : 04 72 34 74 00

PRÉVENTION FACE AUX PLANTES ALLÉRGENES

- Surveillez les calendriers polliniques régionaux régulièrement publiés sur le site du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (www.pollens.fr)
- Prenez une douche après le jardinage et lavez vos cheveux afin d'éliminer au maximum les pollens, qui se seraient fixés sur le corps, puis changez de vêtements
- Éliminez les plants d'ambroisie avant la pollinisation et avec des gants, si possible avant floraison
- Entretenez régulièrement les terrains, évitez de laisser les sols nus afin d'éviter l'implantation des plantes invasives, notamment l'ambroisie.
- Privilégiez un couvert végétal
- Faites des semis d'engrais vert ou de mélanges fleuris
- Apportez une plus grande diversité d'espèces dans la création d'espaces, afin de diminuer la concentration de pollens d'une même espèce dans l'air.

Fiches sur les principaux genres allergisants :

<http://www.vegetation-en-ville.org/arbres-arbustes.php>

Liste des espèces exotiques envahissantes (Commission européenne) :

Règlement d'exécution (UE) 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<http://eur-lex.europa.eu>

Feu bactérien

Arrêté du 12 août 1994 relatif à l'interdiction de plantation et de multiplication de certains végétaux sensibles au feu bactérien : Interdiction de plantation et de multiplication de certains végétaux sensibles au feu bactérien (voir la notice technique)

<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>